



Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Communiqué

Pour publication immédiate

LA CSHBO REPRÉSENTÉE

Important forum sur l'avenir des commissions scolaires à Québec

MANIWAKI, LE 20 FÉVRIER 2008- La ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Mme Michelle Courchesne, a invité de nombreux intervenants et intervenantes de l'ensemble du Québec à un important forum sur la démocratie et la gouvernance des commissions scolaires, à Québec les 20 et 21 février.

La Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais sera représentée par la présidente du conseil des commissaires, Mme Diane Nault. Au cours de ce forum, elle déposera d'ailleurs un mémoire préparé par le conseil des commissaires sur le thème de la démocratie et de la gouvernance des commissions scolaires

Le forum a pour objectif de faire une réflexion approfondie sur l'avenir des commissions scolaires, leurs rôles et leurs fonctions. En place depuis un siècle et demi, ce palier gouvernemental a fait l'objet de vifs débats au cours des dernières années, suscitant le besoin d'une redéfinition.

«Les commissions scolaires organisent des services éducatifs pour tous les élèves de leur territoire respectif, leur assurant une chance égale d'accès à l'éducation, ainsi qu'une formation de qualité», a soutenu Mme Nault. «Les commissions scolaires jouent un rôle important de répartition équitable des ressources, en vue de permettre à tous les élèves, quels que soient leur milieu de résidence et l'établissement fréquenté, de bénéficier des mêmes services. Une plus grande décentralisation vers les écoles risquerait de générer une grande disparité dans les services offerts et d'avoir comme résultat que les services soient très différents d'une école à l'autre et que les diplômés n'aient plus la même valeur partout au Québec.»

Mme Nault a aussi insisté sur la qualité de gestion et les coûts de gestion avantageux des commissions scolaires. «Les commissions scolaires gèrent de façon très efficace les écoles sur leur territoire et les élèves bénéficient d'un service de transport scolaire hors pair dont l'efficacité n'est plus à démontrer», a-t-elle affirmé.

Aussi, Mme Nault a pris la défense de la fonction de commissaire. «Les commissaires vivent dans le milieu qu'ils représentent, participent à sa vie socio-économique et sont généralement bien informés de ce qui se passe et des préoccupations de leurs concitoyens. Si nous n'avons plus de représentants directement élus par la population, comment les dirigeants scolaires pourront-ils connaître nos besoins ?», a-t-elle demandé.

-30-

Source : Mme Diane Nault
Présidente
Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais
1 (819) 449-7866, poste 235

M. Charles Millar
Coordonnateur du service de l'information et des communications
Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais
1 (819) 449-7866, poste 239
Site Internet : www.cshbo.qc.ca